Commune de

VITRY-EN-PERTHOIS

MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1 DU PLU

Plan de zonage n° 3/3

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XX/XX/XXXX
approuvant les dispositions de la modification simplifiée n°1 du PLU.

Fait à Vanault-les-Dames,
Le Président,

DOCUMENT PROVISOIRE

Réalisé le : 12/02/2025

APPROUVE LE : 20/12/2011
MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1 LE : XX/XX/XXXX

auddicé urbanisme
auddice.com

Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif Central · Agence Ile-de-Loire · Agence Seine Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique

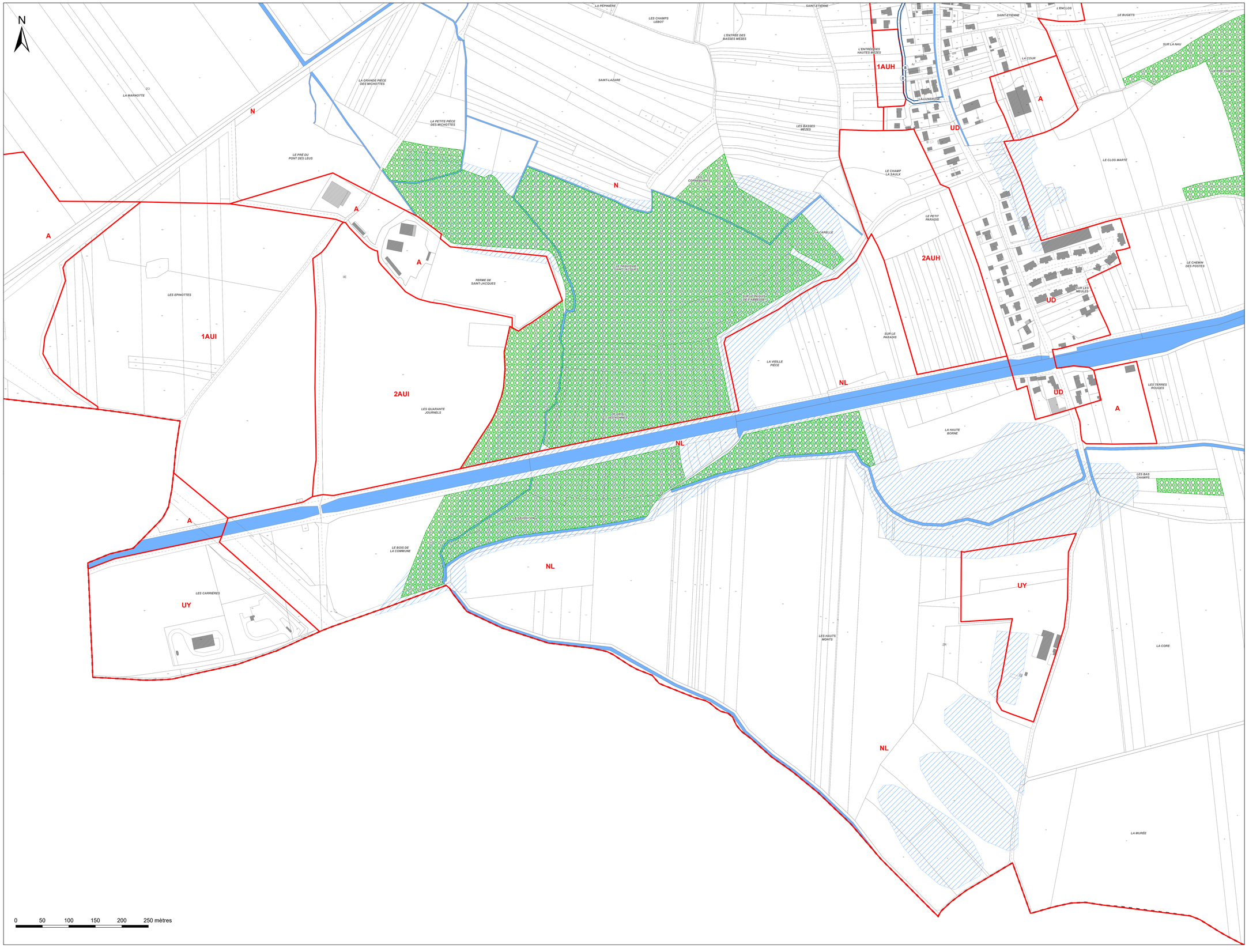

Légende

Contexte :

- Surfaces en eau

Prescriptions :

- Emplacement réservé pour élargissement de voirie
- Emplacement réservé pour la déviation de la RN44
- Espace boisé classé
- Zone à Dominante Humide

Limite de zone :

UD : Zone urbaine
UDa : Zone urbaine (centre ancien)
UDb : Secteur urbain soumis à l'aléa inondation
UY : Zone d'activités économiques

1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
1AUI : Zone d'urbanisation future à vocation d'activités
2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat constructible après modification ou révision du PLU
2AUI : Zone d'urbanisation future à vocation d'activités constructible après modification ou révision du PLU

A : Zone agricole
Av : Secteur viticole

N : Zone naturelle
NL : Secteur de carrières et d'aménagement à vocation de tourisme et loisirs
Na : Secteur naturel d'équipements publics
Nb : Secteur à fort enjeu environnemental
Nd : Secteur relatif à un enfouissement de déchets
Nh : Habitat isolé

N°	Surface ou Longueur	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	215 m	Elargissement de voirie (7m)	Commune
ER n°2	539 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°3	491 m	Elargissement de voirie (7m)	Commune
ER n°4	96 m	Elargissement de voirie (7m)	Commune
ER n°5	444 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°6	292 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°7	404 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°8	165 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°9	397 600 m²	Déviation RN44	Etat